

## **CONSEIL DE POSE**

La qualité de la pose des carreaux contribue largement à l'aspect de la surface carrelée. Ainsi, une pose réalisée avec soin et professionnalisme mettra en valeur vos sols et vos murs.

Vous trouverez dans ce qui suit les principales étapes à suivre pour une pose de qualité, mettant en valeur la surface carrelée :

1. vérifier les surfaces à carrelé (mesures, équerrages, aplomb des murs, différences de niveau, matériaux...);
2. optimiser le plan de pose, et prévenir les effets de coupe pour qu'ils soient le moins visibles;
3. préparer le mortier ou le mortier colle, et procéder à la pose des carreaux :

## CONSEIL DE POSE

### **Pose traditionnelle des carreaux de sol :**

- **préparation** du mortier, suivant les doses indiquées dans le projet, et mélange homogène
- **humidification** de la surface à carreler, pour prévenir une prise rapide du lit de mortier
- **application** du mortier de l'épaisseur prévue; le mélange doit être à peine humide et ne doit pas laisser affleurer l'eau à la surface
- **niveler** et tasser le mortier avec une règle ou une machine à battre
- **application** d'une fine couche de ciment pur saupoudrage
- **pose** des carreaux (préalablement plongés dans l'eau pendant un certain temps) sur le lit de mortier, en utilisant des croisillons pour la réalisation de joints parfaitement alignés; les carreaux sont ensuite tapés à l'emplacement qui leur est destiné
- **mouiller** abondamment la surface carrelée. L'eau en quantité suffisante doit entrer dans les joints entre les carreaux, pénétrant ainsi le lit de mortier et le saupoudrage, pour assurer la prise
- **battage** énergique et régulier du sol (utilisation de batteurs spéciaux). Par cette opération on obtient une surface parfaitement plane. Le battage est jugé bon, lorsqu'en soulevant un carreau, une bonne quantité de mortier adhère au carreau
- **remplissage** des joints avec le mortier de jointoiment préalablement choisi. Cette opération doit être effectuée lorsque le lit de mortier est partiellement pris, c'est-à-dire trois jours environ après la pose
- **jointoiment**, à l'aide d'une spatule en caoutchouc ou en matière plastique
- **nettoyage** du sol avec de la filasse mouillée, en prenant soin d'éliminer tous les résidus de produit de jointoiment, d'autant plus facile à enlever lorsqu'ils sont encore frais
- **humidification** du sol, pour le protéger contre une évaporation trop rapide de l'eau. Il est recommandé de ne pas marcher sur la surface carrelée pendant au moins 3 à 4 jours. Toutefois, en cas de nécessité, poser des planches sur le sol. Les sols extérieurs doivent être protégés du vent, de l'ensoleillement direct et de la pluie dans les premiers jours qui suivent la pose
- **nettoyage final** : nettoyage à l'eau. Les traces persistantes de ciment, les salissures et autres peuvent s'enlever avec une solution acide convenablement diluée, ou avec un détergent spécial vendu dans le commerce (après avoir vérifié au préalable la résistance aux acides des carreaux).

## CONSEIL DE POSE

### **Pose collée des revêtements de sol :**

- **préparation de la surface à carreler** : cette surface doit être parfaitement plane, ne présenter aucune fissure ni craquelure, être propre; les parties qui se décollent doivent être enlevées avec précaution. Certaines surfaces (enduits de lissage) nécessitent au préalable l'application d'un primaire, lorsqu'on emploie un mortier-colle à base de ciment
- **préparation de la colle** : cette opération est à prévoir lorsque l'on utilise des colles en poudre ou des colles à deux composants (les colles prêtes à l'emploi nécessitent uniquement un malaxage). Le but de cette phase de préparation est d'obtenir un mélange parfaitement homogène et suffisamment fluide et facile à appliquer. Il est important dans cette phase de suivre scrupuleusement les instructions fournies par les fabricants, en ce qui concerne les dosages et les modalités d'emploi. Il faut tenir compte du fait qu'après préparation, le mélange n'est utilisable que pour un temps limité
- **application de la colle et pose des carreaux** : la colle est appliquée sur la chape avec une spatule dentelée, qui permet d'appliquer une épaisseur régulière de colle et de réaliser des sillons appropriés délimitant les zones de contact entre l'épaisseur de colle et les carreaux. Lorsque le carreau est posé et bien tapé sur la surface encollée, celle-ci s'écrase et s'élargit jusqu'à ce que l'envers du carreau adhère parfaitement : chose que l'on peut et que l'on doit vérifier, lorsqu'on essaie de soulever un carreau aussitôt après sa pose. Il faut donc appliquer la colle en plusieurs fois sur de petites surfaces, et contrôler de temps à autre que la colle ne se dessèche pas, ce qui réduirait son pouvoir élastique. Pour les revêtements de sol exposés à des sollicitations mécaniques ou thermohygro-métriques particulièrement élevées, il est recommandé de recourir à un double encollage. Cette technique prévoit l'application d'une couche de colle sur le support et sur le dos du carreau
- **jointoiment** : cette opération s'effectue avec une spatule en caoutchouc ou en matière plastique, de manière à obtenir un remplissage complet, régulier et compact des joints entre les carreaux
- **nettoyage** : effectuer un premier nettoyage rapide à l'aide d'une éponge humide. Procéder ensuite à un nettoyage plus soigné à l'aide de matériaux ou de produits compatibles avec les caractéristiques de résistance chimique et mécanique des carreaux et des colles
- **protection** de la surface, en particulier si d'autres travaux sont prévus.

## CONSEIL DE POSE

### Pose collée des revêtements muraux

- **contrôler** la planéité, l'aplomb des murs et l'équerrage
- **nettoyer** soigneusement le mur
- **appliquer la colle** avec une spatule dentelée prévue à cet effet, en suivant les mêmes instructions et précautions d'emploi illustrées précédemment pour la pose des revêtements sol.
- **appliquer les carreaux** un par un en les battant. En général, on commence la pose des carreaux en partant du bas du mur; si ce dernier ne permet pas de partir sur une base parfaitement horizontale, prévoir un listel réglable qui remplace provisoirement la première rangée de carreaux. Dans les lieux particulièrement sollicités (revêtements extérieurs), il convient d'avoir recours à la technique du double encollage (colle au mur plus une fine couche de colle au dos du carreau)
- dans le cas d'une pose jointive, **contrôler** l'alignement horizontal de chaque rangée de carreaux et l'alignement vertical tous les 2 à 3 m ; contrôler en permanence la planéité de la surface carrelée
- dans le cas d'une pose à joints larges, utiliser des **croisillons**
- une fois la colle prise, retirer le listel qui a servi de base de départ et placer la première rangée de carreaux préalablement découpés si besoin. Comme nous l'avons déjà observé pour cette rangée de carreaux qui fait office de raccord avec le revêtement de sol, il convient d'utiliser des pièces spéciales (plinthes à talon) qui permettent de dissimuler, sans rien retirer au caractère fonctionnel, le joint de dilatation périphérique
- **comblé les joints** avec un produit de jointoiement, avec une spatule en caoutchouc ou en matière plastique prévue à cet effet
- **nettoyage** à l'aide d'une éponge humide. Pour un nettoyage plus soigné, utiliser des matériaux ou des produits compatibles avec les caractéristiques de résistance chimique des carreaux et des colles.